



AVIS PUBLIC 2024-050

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **2 décembre 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2024-018 visant le 493, rue Charland, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser l'implantation de bâtiment complémentaire en cour avant, ce qui est actuellement défendu tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 118-PAE, issue du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 7^e jour de novembre 2024.



Sarah Richard, greffière suppléante